

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 16 octobre 2015

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 27 octobre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 octobre 2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – DELEGATION DE SERVICE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - PROLONGATION DE 4 MOIS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Alain CHAUFFIER à Gérard GIBAUT, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Thierry DEVAUTOUR à Bruno JUGE, Véronique HENIN-FERRER à Christian BREMAUD, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Michel PAILLEY à Dominique SIX, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Joël MISBERT par Michel HALGAN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Sylvie DEBOEUF, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 OCTOBRE 2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – DELEGATION DE SERVICE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - PROLONGATION DE 4 MOIS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), a confié à la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération du Niortais (SEMTAN) l'exploitation de son réseau de transports public de voyageurs, par contrat de délégation de service public du 24 août 2010.

Le contrat de DSP qui lie la CAN à la SEMTAN a été conclu pour une durée ferme de 6 ans à compter du 1er septembre 2010. Ce contrat a fait l'objet de 5 avenants.

La durée du contrat de DSP peut être prolongée pour des motifs d'intérêt général d'une durée maximum d'une année, selon l'article L.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les modalités et les délais de mise en œuvre du choix du mode de gestion des transports publics, de la réorganisation de l'offre de mobilité sur le territoire de la CAN et de la procédure de renouvellement de la DSP nécessitent de prolonger le contrat de DSP de 4 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2016 à 24 heures.

Les engagements financiers de cette prolongation sur la contribution financière forfaitaire définis à l'article 20 et sur le compte d'exploitation du délégataire (annexe 8 du contrat de DSP) seront modifiés en conséquence pour l'année 2016 (en valeur € 2010) et présentés dans un prochain avenant (N°6) à intervenir.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20151026-c07-10-2015-DE Date de télétransmission : 02/11/2015 Date de réception préfecture : 02/11/2015
--

- Approuver la prolongation du contrat de DSP actuel de 4 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2016 à 24 heures ;
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à en informer le délégataire et ses sous-traitants.

Motion adoptée par 75 voix Pour et 1 voix Contre, Abstention : 5.

Pour : 75

Contre : 1

Abstention : 5

Non participé : 1 (Marc THEBAULT)

Jérôme BALOGÉ

Président